PROJET ASSOCIATIF
2021 - 2023

anef 63

Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité

Introduction

L'ANEF 63 est une association laïque de professionnels du travail social qui intervient principalement dans le cadre de missions de service public en matière de protection de l'enfance et d'insertion par le logement.

Son expertise, construite au cours de 70 ans d'expérience, amène l'ANEF 63 à étendre ses actions au-delà de son périmètre géographique historique, à intervenir auprès de publics spécifiques et à innover avec des partenaires locaux pour répondre aux besoins constatés sur le terrain.

Des valeurs humanistes sont à l'origine de son projet associatif, celles que la Fédération ANEF a réexprimées, formulées dans sa charte de 2008 : « Combattre toute forme d'exclusion ; Respecter toute personne quelles que soient ses origines culturelles ou sociales ; Reconnaître un potentiel d'évolution en chacun ; Mettre en œuvre la solidarité entre les personnes au sein de la société ». L'ANEF 63 réaffirme qu'elles sont pertinentes pour la société française de 2021, comme les valeurs républicaines d'égalité, de liberté, de fraternité, et comme la laïcité et refus de toutes les discriminations.

L'ANEF 63 considère aussi que l'éducation et l'accompagnement social sont les modes d'action essentiels auxquels elle a toujours été attachée. Pour la période 2021-2023, elle réaffirme que l'éducation est au cœur de son projet associatif.

Ainsi, l'ANEF 63 entend poursuivre la dynamique engagée dans son précédent projet associatif, tout en renforçant la qualité de son intervention sur les territoires du Puy-de-Dôme et de l'Allier. A partir de 2021, l'ANEF 63 concevra son activité et la mettra en œuvre en développant les quatre axes d'activité suivants.

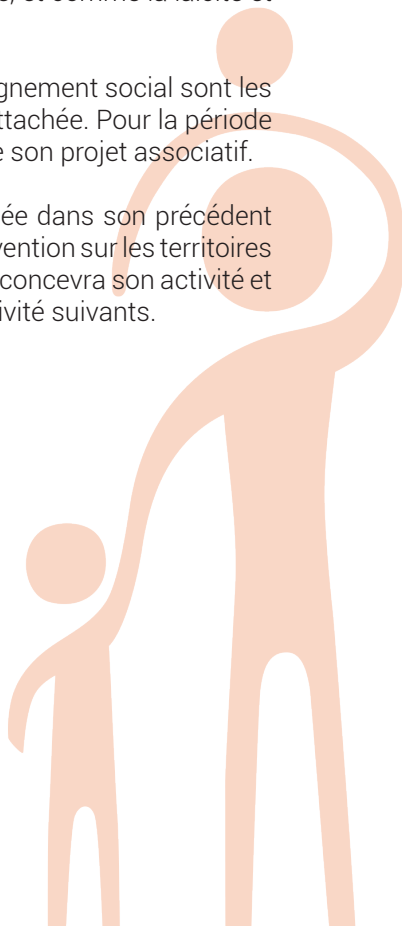

Axe 1 : Poursuivre l'adaptation et la création des activités en réponse aux besoins sociaux repérés

ANALYSER ET FAIRE COMPRENDRE L'EVOLUTION DES BESOINS SOCIAUX EN CONSOLIDANT LES OBSERVATIONS ET DONNEES DE VEILLE SOCIALE

Au quotidien et sur le terrain, les professionnels de l'ANEF 63 sont confrontés à la réalité des problématiques sociales rencontrées par les personnes et ménages accompagnés. Et ils en rendent compte dans les rapports d'activité qui sont écrits pour chacun des établissements et services de l'association.

Ces rapports comportent des données statistiques et des analyses qualitatives en plus des témoignages recueillis. De plus, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) – qui coordonne les acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement – dispose d'informations pour tout le département du Puy-de-Dôme. Ces observations et données sont à la fois disparates dans le choix des indicateurs et insuffisamment étudiées et interprétées pour tenir leur rôle de veille sociale et d'aide à la décision.

L'ANEF 63 entend considérer dorénavant l'exploitation de ces données comme une ressource stratégique. Elles pourront servir à conforter les observations et appuyer l'appréciation des besoins de terrain par les professionnels. Il s'agira de démontrer comment évoluent les besoins sociaux sur les territoires du Puy-de-Dôme et de l'Allier et de retenir l'intérêt des responsables des politiques publiques en vue de réponses adaptées.

DEVELOPPER L'INSERTION GLOBALE PAR L'ACTIVITE EN COMPLEMENT DES MISSIONS DE PROTECTION ET D'INSERTION PAR LE LOGEMENT, POUR PREPARER L'AUTONOMIE

Les missions de l'ANEF 63 consistent à assurer la protection des personnes et à promouvoir leur insertion en sécurisant leur parcours résidentiel. Elles correspondent à la fois à la vocation initiale de l'association et aux besoins observés dans la décennie en cours.

Mais les personnes accompagnées souhaitent aussi être aidées à trouver une activité, si possible un travail reconnu et rémunéré, à hauteur de leur projet personnel dans la société locale. Les professionnels de l'ANEF 63 souhaitent contribuer à l'émancipation des personnes et à leur insertion sociale globale.

L'ANEF 63 entend proposer un accompagnement visant une démarche d'insertion globale « par l'activité ». Il s'agira, dès lors, de favoriser l'autonomisation des personnes et de porter cet objectif au cœur même de l'accompagnement social. Dans ce cadre, la priorité sera accordée aux jeunes. Les moyens privilégiés seront la découverte de secteurs d'activité, la formation et l'emploi.

DEVELOPPER COOPERATIONS ET ENTRAIDE POUR MIEUX FAIRE ENSEMBLE

Comme la pauvreté et les inégalités, les besoins sociaux évoluent et augmentent. L'ANEF 63 ne prétend pas pouvoir y apporter, seule, une réponse efficace. Elle prend en compte les partenaires présents sur ses territoires d'intervention, et s'efforce de contribuer aux concertations et aux actions collectives. Soucieuse de travailler avec l'ensemble des parties prenantes, en interne comme en externe, l'ANEF 63 cherche à développer les coopérations avec d'autres associations et des conventions avec des partenaires d'autres secteurs qui partagent les mêmes valeurs.

De façon générale, l'ANEF 63 entend développer une politique dynamique d'ouverture et de partenariat.

Axe 2 : Accroître la qualité de l'accompagnement en élargissant notre regard

LA PERSONNE, ACTIVE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'ANEF 63 entend toujours plus prendre en compte la personne dans sa globalité pour proposer un accompagnement qui ne répond pas seulement à ses besoins primaires mais qui développe son pouvoir d'agir.

Dans ce contexte, l'association souhaite adapter son métier et son offre d'accompagnement aux besoins tels qu'ils sont ressentis par les personnes. L'association projette d'être à l'écoute de façon plus précise des besoins exprimés et des demandes individuelles et de chercher à y donner suite. L'exemple a été donné des personnes accompagnées d'animaux. Elle considère également que ses objectifs (par exemple d'autonomisation ou d'intégration des mineurs) ne peuvent être atteints qu'avec l'engagement des personnes concernées, qu'il convient donc de soutenir.

PRIVILEGIER LE PARCOURS DES PERSONNES

L'ANEF 63, en tant qu'association gestionnaire de services et établissements, assure ses missions dans le cadre de politiques sociales et au moyen de nombreux dispositifs, dont chacun est spécialisé pour une période limitée ou pour un aspect particulier.
Les professionnels observent que les personnes accompagnées « traversent » plusieurs dispositifs ou sont concernées par plusieurs procédures.

Les valeurs de l'ANEF 63 l'amènent à privilégier les parcours globaux des personnes par rapport à des dispositifs et procédures morcelés. Aussi, l'association cherchera à accompagner les personnes de façon plus fluide, dans la durée et à travers les divers dispositifs accessibles.

L'histoire de l'ANEF 63 l'amène également à privilégier certains publics dont les difficultés cumulées sont bien identifiées : femmes victimes de violences, mineurs non accompagnés. Dans ce but, les professionnels de l'ANEF 63 chercheront à comprendre et suivre l'évolution des situations et ainsi mieux répondre aux besoins d'adaptation de leurs actions.

RENFORCER ET VALORISER LA DIVERSITE ET LE PARTAGE DES COMPETENCES

Parce qu'elle considère que les besoins de la personne définissent les buts de l'accompagnement, l'ANEF 63 entend reconnaître également les compétences spécifiques et les expériences vécues par les professionnels de l'association. En renforçant cette diversité, l'association souhaite permettre la rencontre et le partage entre les compétences des personnes accompagnées et celles des professionnels avec un objectif simple : nourrir la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes à l'ANEF 63 et favoriser les initiatives individuelles.

L'ANEF 63 entend enfin mener un travail de réflexion et de recherche sur l'évolution des compétences et sur la recherche des qualifications nécessaires pour les professionnels du travail social.

FAVORISER LES ECHANGES ET L'OUVERTURE AU BENEFICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'ANEF 63 est une structure médiatrice entre la personne accompagnée et son environnement. Dans ce but, elle contribue à inscrire les personnes accompagnées dans leur territoire de vie en mobilisant les ressources institutionnelles, économiques et sociales.

L'action de l'ANEF 63 privilégie donc l'ancrage sur le territoire.

Mais bien au-delà, l'association souhaite favoriser les échanges et rencontres avec d'autres acteurs en France ou à l'étranger, citoyens du monde. Dès lors, il s'agit de permettre à chaque partie prenante d'élargir son regard pour découvrir et apprendre des réalisations et expérimentations menées sur différents territoires.

Axe 3 : Intégrer des salariés et des personnes accompagnées dans la vie associative

CREER LES CONDITIONS PRATIQUES DE LA PARTICIPATION

Au-delà de sa volonté globale de participation, l'ANEF 63 souhaite interroger et étudier l'intérêt de la participation pour chaque partie prenante, puis chercher des moyens pour la traduire en actes et, enfin, pour la valoriser.

Pour faciliter la participation des salariés et des personnes accompagnées, notamment au niveau de la gouvernance, l'association constate qu'il faut continuer d'en créer les conditions. Un plan d'action sera constitué, notamment pour mettre en place des formations, travailler l'accessibilité et mettre les informations à la portée de tous pour que chacun puisse s'en saisir.

DEVELOPPER LA VIE ASSOCIATIVE

La démarche de l'ANEF 63 repose sur une forte mobilisation de l'ensemble des parties prenantes. Elle nécessite de laisser le temps nécessaire à la rencontre, afin de créer la confiance. Elle induit de faire connaître les activités de l'association et d'y intéresser des publics divers.

En développant sa vie associative, l'ANEF 63 entend favoriser la participation des salariés, personnes accompagnées, bénévoles et partenaires autour d'actions transversales (ex : jardins partagés…) en laissant le temps et la place aux initiatives collectives et individuelles.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'ANEF 63 soutient, protège et accompagne les personnes, jeunes ou adultes, qui se trouvent en situation de difficulté complexe. Au-delà de la participation à la vie associative à laquelle les personnes accompagnées prennent part du fait de leur présence, l'ANEF 63 souhaite favoriser la participation citoyenne, dans la vie de la cité, via la culture, le sport… et ainsi nourrir la réciprocité entre les acteurs de l'accompagnement et les personnes accompagnées en coopérant éventuellement avec des organismes extérieurs.

Il s'agira de créer les conditions de l'autonomie et de l'émancipation des personnes, en créant les outils qui permettront de travailler de manière concrète la mise en œuvre et en acte des valeurs de l'ANEF 63.

Axe 4 : Mettre en acte les valeurs de l'économie sociale et solidaire

Association à but non lucratif portant des valeurs de solidarité et d'utilité sociale, l'ANEF 63 est un acteur à part entière du secteur de l'économie sociale et solidaire. En conséquence, elle souhaite conforter ce positionnement et devenir un acteur engagé et innovant pour le développement social et territorial en faisant de son action un atout pour les territoires du Puy-de-Dôme et de l'Allier en priorité.

EXPERIMENTER ET DEVELOPPER DES ACTIONS INNOVANTES

Si l'action de l'ANEF 63 s'inscrit dans le cadre de dispositifs normalisés, l'association souhaite, en s'appuyant sur la richesse des compétences, l'exploitation de ses données statistiques et la volonté des acteurs externes, s'engager dans une dynamique d'expérimentation innovante pour accroître la qualité de son accompagnement.

Cette démarche vise à permettre une intervention dans de nouveaux domaines, la création de nouveaux outils au bénéfice des personnes accompagnées ou de coopérations nouvelles. Pour donner du sens au changement, elle devra impliquer l'ensemble des parties prenantes (personnes accompagnées, salariés, adhérents, partenaires, financeurs), faire l'objet d'une évaluation et pourra mobiliser des financements alternatifs.

ÊTRE UN ACTEUR DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PARTICIPER A SON DYNAMISME

Les territoires sont des lieux particuliers où l'on peut mener une action nouvelle, en lien avec les acteurs économiques, politiques et associatifs locaux. Par le biais de ses actions et de son implantation, l'ANEF 63 souhaite participer au dynamisme et à la vie de ces territoires, via la création d'emplois, de partenariats et d'actions innovantes mobilisant l'ensemble des acteurs locaux.

L'ANEF 63 s'attachera ainsi à s'adapter à la vie et au fonctionnement singulier de chaque territoire et à ses besoins en s'attachant à créer de l'impact social, à évaluer les effets et analyser l'impact de ses actions.

Elle se donne enfin pour objectif d'obtenir les labels et agréments de l'économie sociale et solidaire nécessaires pour légitimer cette action.

REDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOTRE ACTION

L'ANEF 63 est à la fois un acteur économique à part entière et un acteur citoyen collectif. A ce titre, elle décide de contribuer très concrètement au bien de la société en définissant et en mettant à l'œuvre une stratégie environnementale destinée à réduire l'empreinte carbone de son action.

Au niveau associatif, il s'agit de se doter d'une stratégie réaliste et mesurable à décliner en actions concrètes avec des axes de progrès ciblés, notamment en termes de mobilité ou d'économie d'énergie, en particulier dans les 300 logements et bâtiments utilisés par l'association.

Elle s'engage enfin à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour atteindre ses objectifs.

34, rue Niel
63100 Clermont-Ferrand

ANEF 63

04 73 14 51 50

@anef63asso

contact@anef63.org

ANEF 63

https://anef-puy-de-dome.org

Photo de couverture © Marc Melki